



Paris le 23 février 2010

Union des Syndicats de l'Ecologie et de l'Equipement

30 passage de l'Arche - 92055 La Défense cedex
tél : 01 40 81 24 00 - fax : 01 40 81 24 05

COMMUNIQUE

La CFDT n'a pas appelé à participer au mouvement de grève de ce jour aux Affaires Maritimes.

Pourquoi ?

La CFDT participe régulièrement aux mouvements intersyndicaux dans un cadre ministériel (le 21 janvier par exemple) ou interministériel.

Les attaques répétées du Gouvernement contre le statut des fonctionnaires, la réforme des retraites sont autant de combats difficiles à mener dans les semaines qui viennent.

Aujourd'hui, les fonctionnaires des Affaires Maritimes subissent comme les autres les conséquences de la RGPP et des restructurations des services et ce, dans un climat social délétère .

Le combat de la CFDT contre la paupérisation du service public est une réalité qui justifie l'action intersyndicale . Cependant, cette action ne peut se faire sans concertation préalable sur le principe et la date de la grève etc ... qui s'inscrivent dans une logique ministérielle définie par les fédérations syndicales. Il n'y a pas d'action unitaire sans respect des partenaires.

De plus, nous estimons qu'une telle action aurait dû s'inscrire dans une logique ministérielle.

En effet, l'accès aux nouvelles grilles de la catégorie B est soumis à des fusions de corps.

Il se trouve que l'action d'aujourd'hui ne répond pas à cette logique, ce qui lui donne un caractère corporatiste évident.

A la CFDT, nous militons pour la fusion des corps et des services **depuis plus de 10 ans**, dans l'intérêt général pour sortir les fonctionnaires civils des Affaires Maritimes de la logique d'enfermement dans laquelle veut les contraindre la hiérarchie militaire.

Nous revendiquons en premier lieu d'être des fonctionnaires de l'Etat à part entière que ce soit pour les conditions de travail, les régimes indemnitaires, l'action sociale etc ... ce qui n'est pas le cas encore aujourd'hui.

NOUS VOULONS SORTIR LES FONCTIONNAIRES CIVILS DES AFFAIRES MARITIMES, des micro-carrières, des micro-crédits, des micro- corps.

C'est pourquoi nous nous situons dans la logique du combat intersyndical ministériel et non corporatiste.

Claude Drouglazet

Secrétaire de la section nationale des AFFAIRES MARITIMES

Membre du Bureau National de l'USEE CFDT